

# Les Infos de Base

mercredi 3 janvier 2007  
volume 10, numéro 1  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Remplacement du support cédérom par le DVD

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

### 4 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 1 du 3 janvier 2007. Les modifications apportées par L.Q. 2006, c. 37, 38, 40, 44, 46, 47, 48, 52, 53, 54, 56 et entrées en vigueur au 21 décembre 2006 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 décembre 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 1 du 3 janvier 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 52 du 30 décembre 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 janvier 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 51 du 20 décembre 2006, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 51 du 23 décembre 2006.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec*

*Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 26 du 27 décembre 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 27 décembre 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.C.* ou dans une *G.C.* antérieure.

## Remplacement du support cédérom par le DVD

Comme vous le savez, la collection *Accès Légal* est actuellement regroupée sur 3 cédéroms. Nous prévoyons excéder l'espace disponible sur nos cédéroms d'ici l'automne. Nous avons donc décidé de régler une fois pour toute les problèmes d'espace en transférant toutes les infobases de nos 3 cédéroms sur un seul DVD.

Dans l'éventualité où il ne vous serait pas possible d'utiliser le format DVD pour consulter *Accès Légal*, nous vous prions de nous en aviser. Selon la demande, nous pourrions conserver un format cédérom pour une certaine période de transition.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur les accidents du travail*, L.R.Q., c. **A-3**, a. 125.

*Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur les accidents du travail*, L.Q. 2006, c. 53, a. 30.

*Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, L.R.Q., c. **A-3.001**, aa. 343, 454 (partie), 574.1, 574.2.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur les accidents du travail*, L.Q. 2006, c. 53, aa. 23, 27 (partie), 29.

*Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique*, L.R.Q., c. **A-7.001**, aa. 0.1, 4, 6, 6.1 10, 14, 16-19, 21, 21.1, 22.1-22.16, intitulé de la section III, 24, 24.1-24.7, 25, 26, 28, 29, 31, 31.1, 31.2.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, aa. 1-23.

*Loi sur le bâtiment*, L.R.Q., c. **B-1.1**, a. 47.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, a. 24.

*Code du travail*, L.R.Q., c. **C-27**, aa. 93.3, 132.

*Loi modifiant le Code du travail et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 58, aa. 9, 23.

*Loi sur l'exportation de l'électricité*, L.R.Q., c. **E-23**, a. 2.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, a. 25.

*Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*, L.R.Q., c. **M-15.2.1**, a. 15.4.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, a. 26.

*Loi sur les normes du travail*, L.R.Q., c. **N-1.1**, a. 28.1.

*Loi modifiant le Code du travail et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 58, a. 66.

*Loi sur le Protecteur du citoyen*, L.R.Q., c. **P-32**, a. 15.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, a. 27.

*Loi sur la protection du consommateur*, L.R.Q., c. **P-40**, aa. 11.1, intitulé du chapitre II du titre I, 182, 273-275, 292.

*Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de*

*certaines créances*, L.Q. 2006, c. 56, aa. 2, 4, 6-8.

*Loi sur le recouvrement de certaines créances*, L.R.Q., c. **R-2.2**, aa. 3, 4, 4.1, 6, 34, 63.1.

*Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances*, L.Q. 2006, c. 56, aa. 11-16.

*Loi sur la Régie de l'énergie*, L.R.Q., c. **R-6.01**, aa. 2, 2.1, 2.2, 25, 31, 32.1, 36, 44, 47, 49, 52.1, 62, 72, 73.1, 74.1, 74.3, 76.1, 76.2, 80, 85.1, 85.2-85.39, 102, 112, 114-117.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, aa. 28-36, 38-54.

*Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic*, L.R.Q., c. **R-8.2**, ann. C.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, a. 55.

*Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, a. 56.

*Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. II.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, a. 57.

*Loi sur le régime des eaux*, L.R.Q., c. **R-13**, aa. 3, 68.1.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, aa. 58, 59.

*Loi sur les systèmes municipaux et les systèmes privés d'électricité*, L.R.Q., c. **S-41**, a. 17.1.

*Loi concernant la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives*, L.Q. 2006, c. 46, a. 60.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur la table des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2007*, [R.R.Q., c. **A-3**, r. 13.1], nouveau.

*Règlement sur les primes d'assurance pour l'année 2007*, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 2.02], nouveau.

*Règlement sur les ratios d'expérience pour l'année 2007*, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 2.03], nouveau.

*Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu pour l'année 2007*, [R.R.Q., c. A-3.001, r. 3], nouveau.

*Règlement sur les aides auditives et les services assurés*, [R.R.Q., c. **A-29**, r. 0.02], a. 6.

*Règlement modifiant le Règlement sur les aides auditives assurées en vertu de la Loi sur l'assurance maladie*, D. 382-2006 du 10-05-06, (2006) 138 G.O. 2, 1997, a. 6 (partie).

*Règlement sur la Gazette officielle du Québec*, [R.R.Q., c. **C-8.1.1**, r. 1], aa. 6-10.

*Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1256.

*Règlement sur la formation continue obligatoire des membres de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec*, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 14-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5319], nouveau.

*Décret concernant la constitution de la «Réserve de biodiversité des Lacs-Vaudray-et-Joannès»*, [R.R.Q., c. **C-61.01**, D. 1114-2006 du 06-12-06, (2007) 139 G.O. 2, 5], nouveau.

*Règlement sur la chasse*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 0.1.2.02], aa. 4 (partie), 5 (partie).

*Règlement modifiant le Règlement sur la chasse*, A.M. 2006-020 du 11-05-06, (2006) 138 G.O. 2, 2222, aa. 1 (partie), 2 (partie).

*Règlement sur les salles de paris*, [R.R.Q., c. **C-72.1**, r. 3], aa. 2, 5, 6.

- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1349.
- Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles*, [R.R.Q., c. **D-9.2**, r. 1.2], aa. 1-3, 4-11, 14-16, 21.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1348.
- Règlement relatif aux contributions au fonds forestier*, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 0.02.1], aa. 2, 3.3.
- Règlement modifiant le Règlement relatif aux contributions au Fonds forestier*, D. 1188-2006 du 18-12-06, (2006) 138 G.O. 2, 5851A, aa. 1, 2.
- Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*, [R.R.Q., c. **I-0.2**, r. 5], ann. B, C, C-1.
- Indexation des annexes B, C et C-1*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1257.
- Règlement sur les impôts*, R.R.Q., 1981, c. **I-3**, r. 1, ann. A.
- Arrêté du ministre du Revenu concernant les tables de retenues à la source en date 15 novembre 2006*, A.M. 2006 du 15-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5352.
- Règlement sur les droits exigibles pour l'enregistrement ou le renouvellement des attestations aux fins du crédit d'impôt pour le design*, [R.R.Q., c. **M-30.01**, A.M. 2006 du 27-09-06, (2006) 138 G.O. 2, 4932], a. 1.
- Droits exigibles pour l'enregistrement ou le renouvellement des attestations d'admissibilité ou de qualification aux fins du crédit d'impôt pour le design*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1255.
- Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la région de Québec*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 158], aa. 3, 3.1.
- Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la région de Québec*, Décision 8645 du 19-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 2908, aa. 3, 4.
- Règlement sur une contribution spéciale pour l'application du Règlement sur la mise en marché des veaux de grain*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 349], a. 1.
- Règlement modifiant le Règlement sur une contribution spéciale pour l'application du Règlement sur la mise en marché des veaux de grain*, Décision 8618 du 01-06-06, (2006) 138 G.O. 2, 2445, a. 1.
- Règlement sur l'aquaculture commerciale*, [R.R.Q., c. **P-9.01**, r. 1], a. 3.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1347.
- Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides*, [R.R.Q., c. **P-9.3**, r. 0.1], aa. 21, 22, 39.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1234.
- Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels*, [R.R.Q., c. **Q-2**, D. 1087-2006 du 29-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5642], nouveau.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1233.
- Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 1.01], aa. 11, 12.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1233.
- Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 6.01], a. 57.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1230.
- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 6.02], a. 149.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1230.
- Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 12.1], a. 144.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1233.
- Règlement sur les matières dangereuses*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 15.2], a. 126.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1233.
- Règlement sur les pataugeoires et les piscines publiques*, R.R.Q., 1981, c. **Q-2**, r. 17, remplacé.
- Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels*, D. 1087-2006 du 29-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5642, a. 32.
- Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 18.1.3], a. 3.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1234.
- Règlement sur le tarif permettant de déterminer les coûts d'échantillonnage, d'analyse, d'inspection ou d'enquête faisant partie des frais d'une poursuite civile ou pénale intentée pour l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 23.2], a. 3, ann. I.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1232.
- Règlement sur les cotisations au Régime de rentes du Québec*, R.R.Q., 1981, c. **R-9**, r. 2, Tables A, B.
- Arrêté du ministre du Revenu concernant les tables de retenues à la source en date 15 novembre 2006*, A.M. 2006 du 15-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5352.
- Règlement de prélèvement de la Commission de la construction du Québec (2007)*, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 11.1], nouveau.
- Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction*, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 14.01], a. 36.1.
- Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction*, Décision CCQ-063536 du 27-09-06, (2006) 138 G.O. 2, 5023, a. 5.
- Règlement sur la sécurité des barrages*, [R.R.Q., c. **S-3.1.01**, r. 1], aa. 65-69.
- Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1230.
- Règlement sur le soutien du revenu*, [R.R.Q., c. **S-32.001**, r. 1], remplacé.
- Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, D. 1073-2006 du 22-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 7233, a. 203.
- Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, [R.R.Q., **2005**, c. **15**, D. 1073-2006 du 22-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5563], nouveau.
- Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, [R.R.Q., 2005, c. 15, D. 1073-2006 du 22-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5563], aa. 52, 53, 56, 57, 59, 60, 64, 66, 75, 116, 132, 156, 157, 206.
- Règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, D. 1096-2006 du 29-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5598, aa. 1-14.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.